

# Communiqué de presse



Bois-Colombes, le mardi 9 février 2016

## Les clients Aviva accèdent au réseau d'opticiens de la plateforme de santé Carte Blanche

Depuis le 25 janvier 2016, les clients santé particuliers d'Aviva bénéficient des services de Carte Blanche. Ce réseau de soins regroupe plus de 140 000 professionnels de la santé qui respectent des critères qualitatifs et tarifaires exigeants.

Les services proposés concernent pour le moment principalement l'optique ainsi que l'accompagnement santé et s'élargiront progressivement à l'audioprothèse et au dentaire.

« Nous sommes heureux de pouvoir proposer aux clients Aviva l'accès à la plateforme de santé Carte Blanche. En automatisant le tiers payant, nous facilitons l'accès aux soins pour nos clients avec, à la clé, de nombreux avantages. Du côté de notre réseau d'agents généraux, ce partenariat est l'occasion de proposer de nouveaux services à forte valeur ajoutée à leurs clients qui auront aussi accès dans leur espace online dédié, Aviva & Moi, aux conseils de Carte Blanche. En ouvrant Carte Blanche à nos clients, nous démontrons notre volonté d'amélioration continue des services apportés à nos clients » **explique Bertrand Udin, directeur santé Aviva.**

- **90% des Français pensent qu'il est primordial de lutter contre la barrière d'accès aux soins<sup>(1)</sup>**

- **64% des Français portent des lunettes<sup>(2)</sup>**

- **Le prix moyen d'un équipement optique en France est de 331.35€<sup>(3)</sup>**

- **26.6% du montant d'un équipement optique est à la charge de l'assuré<sup>(4)</sup>**

### Un réseau d'opticiens professionnels qui offre de nombreux avantages et services

En choisissant un opticien partenaire Carte Blanche, les clients Aviva auront le libre choix de leur équipement et bénéficieront d'un tarif avantageux et de nombreux services complémentaires (traitement anti-reflet, aminci des verres en fonction de la correction ...).

Plus de 7 600 opticiens dont la plupart des grandes enseignes nationales sont déjà partenaires.

1- étude IFOP/Deloitte de 2015

2- étude Altermind 2012

3- Etude GFK

4- Rapport cours des comptes, 2011

Avec Carte Blanche, Aviva propose d'autres garanties à ses clients :

- des prix plafonnés sur les verres, avec des tarifs de 35% à 40% inférieurs aux prix marché.
- une garantie casse de 2 ans sur les verres et sur la monture avec une franchise limitée à 40% du prix facturé.
- une garantie d'adaptation de 6 mois pour les verres unifocaux ou progressifs.
- une garantie déchirure et adaptation de 3 mois pour les lentilles (hors jetables).
- une garantie de 2 ans sur le traitement anti-reflet des verres.
- dès juillet 2016, une "offre sans reste à charge" sera disponible, l'offre « Carte Blanche – Prysme »

La plupart des opticiens partenaires propose des "services +". Qu'ils soient indépendants ou sous enseigne, chacun s'engage individuellement pour offrir différents services parmi lesquels :

- une prise en charge et des équipements dédiés aux enfants,
- un second équipement à 1€,
- des garanties « casse » renforcées,
- un choix étendu et un espace dédié aux lentilles.

**Les clients Aviva sont évidemment libres de consulter l'opticien de leur choix ; ils bénéficient dans tous les cas du tiers payant et restent informés en temps réel du reste à charge éventuel.**

#### Fiches conseils, guides prévention & tests en ligne

Le contrat santé Aviva permet au client d'accéder à des tests en ligne, des fiches conseils ou des guides prévention, ainsi qu'à des outils exclusifs tels que le « Guide des médicaments sans ordonnance ». Un outil particulièrement utile qui donne des informations complètes et riches sur l'ensemble des médicaments accessibles sans ordonnance vendus en France, mis à jour en temps réel. Il traduit bien la vocation de Carte Blanche : orienter et informer les assurés tout en démontrant l'importance de la prévention.

#### Encore plus de services à venir en 2016

L'offre du réseau Carte Blanche s'étoffera courant 2016, avec la mise à disposition de coachings, des programmes d'accompagnement, personnalisés et confidentiels, conçus par des spécialistes reconnus de la nutrition ou du sevrage du tabac.

Enfin, les clients auront accès à un réseau de partenaires ostéopathes, pédicures-podologues, psychothérapeutes (en thérapies comportementales et cognitives), diététiciens ou sophrologues, qui s'engagent non seulement sur des tarifs mais aussi sur des garanties de qualité, d'accueil et de formation.

#### **Contact presse Aviva**

Karim Mokrane – 01 76 62 76 85 – Courriel : [karim\\_mokrane@aviva.fr](mailto:karim_mokrane@aviva.fr)

Thibault de Saint Simon – 01 76 62 67 88 – Courriel : [thibault\\_desaintsimon@aviva.fr](mailto:thibault_desaintsimon@aviva.fr)

#### **A propos d'Aviva France**

Avec plus de 180 ans d'expérience en France, Aviva France, filiale de l'un des premiers assureurs vie et dommages en Europe, offre une gamme complète de produits à 3 millions de clients, particuliers, artisans commerçants, professions libérales et petites et moyennes entreprises. La compagnie se distingue par un modèle solide et rentable de multidistribution (agents généraux, courtiers, conseillers vie, conseillers en gestion de patrimoine UFF et assurance en direct). Aviva France compte également des partenaires tels que l'AFER, première association d'épargnants de France, le Groupe Crédit du Nord. Aviva France emploie directement plus de 4300 collaborateurs. Pour plus d'information sur Aviva France, consulter <http://presse.aviva.fr/> et sur Twitter : @AvivaFrance